Arrivée du courrier
Commune de Busigny
30 AVR. 2026

Nord
le Département est là

Le Vice-Président

Monsieur Christophe LEBRUN
Maire
Hôtel de Ville
39 rue Pasteur
59137 BUSIGNY

Lille, le 23 AVR. 2026

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L153 – 40 du Code de l'Urbanisme, vous avez notifié au Département le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Busigny.

Les politiques d'aménagement et d'urbanisme ont un impact majeur sur le territoire. C'est pourquoi le Département porte un intérêt particulier à ces questions.

La modification porte notamment sur le zonage de 4 sites destinés à des opérations de logements. A ce sujet, le Département transmet les remarques suivantes :

- deux de ces sites jouxtent des Routes Départementales : le site rue de la Gare (RD15) et celui de la rue des Frères Desjardins (RD 21). Les services de l'arrondissement routier de Cambrai (voirie.cambrai@lenord.fr) devront être consultés pour définir les conditions d'accès au domaine public routier départemental afin de garantir les conditions de sécurité et de visibilité ;
- Le secteur de la rue des frères Desjardins comporte un axe de ruissellement (donnée transmise par les services de l'Etat). A ce sujet, le Département apporte la remarque suivante : Le SYndicat Mixte du Sud-Est de l'Escaut (SYMSEE) travaille sur la thématique du ruissellement et de l'érosion des sols agricoles depuis de nombreuses années. Il sollicite annuellement l'activation de la convention sur ce sujet entre le Département du Nord et la Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais afin de sensibiliser le monde agricole et si besoin faire des propositions d'aménagements d'hydraulique douce (haies et fascines). Il convient donc de s'assurer que les conclusions de ces différentes études et interventions menées par le SYMSEE sont prises en compte par les pétitionnaires au même titre que les axes de ruissellements transmis par les services de l'Etat.

Je vous remercie d'informer le Département de l'approbation de cette procédure et de son versement au Géoportail de l'Urbanisme.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma considération distinguée.

Nicolas SIEGLER
Vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Canal Seine-Nord Europe

Réf. : N°DTT2026072, Direction Territoires et Transitions, Nathalie FAGOT, @ : nathalie.fagot@lenord.fr, Tel. : 03.59.73.82.45